

Retour sur l'article de la Voix du nord du 1er avril suite à la tempête Jannick

La comparaison avec 2014 : Elle ne servait qu'à indiquer, par rapport au trait de côte actuel, la situation des big bags en 2014 lors de leur implantation.

La situation n'est pas aujourd'hui comparable, car le rechargement massif s'est appuyé en 2019 sur une ligne intermédiaire entre le bord et les big bags. A l'endroit où les big bags ont été attaqués le 11 04, la dune a reculé par rapport à 2019, nous sommes **en arrière de la ligne d'appui**. C'est à dire en décembre 2019. Le rechargement a beaucoup souffert du fait du mauvais temps qui sévit depuis octobre.

A la différence du précédent rechargement d'entretien de fin 2022, il ne reste quasiment plus rien du rechargement initial. Espérons que la DDTM donnera le feu vert, mais cela suffira t'il?

Laisser faire le naturel et la mer entrera au galop

Dans ce même article il est indiqué que l'utilisation des enrochements, comme dans l'anse des sternes, n'est pas envisageable Car refusée par l'état du fait que la baie d'Authie est la dernière baie naturelle. ET???

Voilà une information intéressante qui corrobore nos propos réitérés.

Qu'entend on par Etat? Un service? L'autorité , un organisme?

C'est le reflet d'un projet naïf qui a été imaginé sans manifestement intégrer le relief de l'ensemble du polder. en contrebas de la plage. Et sur lequel le conservatoire s'obstine et ne veut pas discuter avec les gens

Qu'il soit bien clair que nous ne nous écraserons pas sur ce sujet. Nous en reparlerons.

Question ; S'il fallait créer une digue retro – retro littorale (de troisième rang) on la ferait où, en s'appuyant sur quoi aux extrémités? Quelle dimension?

12 avril 2024



Photo de Fabien MARC

18 janvier 2023



3 mars 2023



4 aout 2023



3 septembre 2023



12 octobre 2023



12 octobre 2023



31 janvier 2024



12 février 2024



11 avril 2024



11 avril 2024



Le Montreuillois confronté au défi de l'érosion marine (4/5) : un autre regard

S'agissant d'érosion et de submersion, le Conservatoire du littoral défend une position parfois différente de celles des élus locaux. Le point avec Étienne Dubaille, chargé de mission au Conservatoire du littoral, délégation Manche - mer du Nord.

PAR CÉCILE LEGRAND-STEELEND
montreuil@lavoxdunord.fr

MONTREUILLOIS.

– Quel regard le Conservatoire du littoral porte-t-il sur l'érosion marine ?

« Le trait de côte n'a jamais été fixe. L'interface entre terre et mer évolue naturellement, c'est ce qu'on essaye de remettre en avant. On l'a oublié au fil du temps à cause d'installations humaines de plus en plus proches du bord de mer. »

– On entend souvent dire que le Conservatoire du littoral voudrait laisser faire la Nature partout. Qu'en est-il ?

« Quand des enjeux économiques importants existent, notre position est d'accompagner les aménagements lourds. Le problème en baie d'Authie, c'est à partir d'où se situe un aménagement lourd et où définir un principe de libre évolution du trait de côte. Depuis plus de dix ans, le Conservatoire défend la création d'une digue de second rang. Si la dune rompaît un jour, la digue limiterait la submersion à une partie minime de terrains agricoles ayant une moindre valeur économique qu'une zone habitée ou des entreprises. »

– C'est un discours qui passe mal auprès du grand public.

« C'est vrai. Parce que des gens sont concernés directement. Ces terres agricoles, c'est leur outil de travail. Dès lors qu'il y a des choix à faire, le Conservatoire et la chambre d'agriculture pourraient voir s'il y a possibilité d'adapter le projet économique. De sorte à minimiser l'impact en cas de submersion. »

“ Le trait de côte n'a jamais été fixe. L'interface entre terre et mer évolue naturellement. ”

– Combien de temps tiendra-t-on face à l'avancée de la mer et la montée des eaux ?

« On a pendant longtemps considéré qu'il fallait lutter contre les assauts de la mer. On se protège, c'est de plus en plus coûteux et la collectivité aura de moins en moins la capacité financière à se défendre contre elle. À un moment, on n'aura plus les moyens mais ça, c'est difficile à faire passer. »

– Comment les collectivités sont-elles censées réagir, alors ?

« Pour l'instant, la collectivité,



Étienne Dubaille est chargé de mission au Conservatoire du littoral, basé à Wimereux.

À SUIVRE

Demain, retrouvez la dernière partie de notre série sur l'érosion marine. On ira du côté de l'Atlantique, où des communes se sont posées la question du recul stratégique.

face à la pression de ses administrés ou aux rapports de force qui se créent face à des mouvements associatifs, a du mal à trancher sur un choix d'aménagement qui minimiserait les coûts de

construction et de gestion, en impactant malgré tout des propriétaires et certains biens économiques. Mais il faut réfléchir en termes de richesse du territoire, de valeur économique globale.

Au vu de cet ensemble, ce qui pourrait être concerné par le recul du trait de côte en baie d'Authie est faible. Oui, ça touche des personnes, mais pas le fondement de l'économie du territoire. ■

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Distance totale : 1 647 m
Dénivelé positif : 7,5 m
Dénivelé négatif : -8,2 m
Pente moyenne : 1 %
Plus forte pente : 22 %

Nom de la couche

profil altimétrique

Entre la D940 et les big bags
Avant la digue rétrolittorale